



BP 441 Yaoundé – Tél.: 22-22-22-46-01  
P.O BOX Fax : 22-22-22-57-55

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 32/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 23 NOVEMBRE 2018  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE DE DEUXIEME  
CATEGORIE DE NKAMBE, BANYO ET YOKADOUMA EN TROIS (03) LOTS INDEPENDANTS, EN  
PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT : Budget de la CNPS

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique 2018-2022, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des Centres de Prévoyance Sociale de deuxième catégorie de NKAMBE, BANYO ET YOKADOUMA, en trois (03) lots indépendants, en procédure d'urgence.

### 2. Consistance des travaux

Les travaux objet du présent Appel d'Offres concernent :

- Les prestations d'intérêt commun ;
- Le terrassement ;
- Les fondations ;
- La maçonnerie ;
- L'élévation-superstructure ;
- L'électricité : courant fort et faible ;
- Sécurité incendie – surveillance ;
- Climatisation – ventilation ;
- Plomberie ;
- Fosse septique et puisard ;
- Travaux de VRD ;
- Repli.

La liste desdits travaux n'étant pas limitative, elle comprend toutes les sujétions nécessaires à la bonne exécution.

### 3. Délai d'exécution

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de huit (08) mois pour chaque lot.

### 4. Allotissement

Les travaux sont divisés en trois lots ci-après définis :

- Lot 1 : Construction du Centre de Prévoyance Sociale de 2<sup>e</sup> catégorie de Nkambe ;
- Lot 2 : Construction du Centre de Prévoyance Sociale de 2<sup>e</sup> catégorie de Banyo ;
- Lot 3 : Construction du Centre de Prévoyance Sociale de 2<sup>e</sup> catégorie de Yokadouma.

## 5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **FCFA HTT 1 260 025 996 (un milliard deux cent soixante millions vingt-cinq mille neuf cent quatre-vingt-seize)** repartis ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : CPS de Nkambe : **FCFA HTT 539 216 488 (cinq cent trente-neuf millions deux cent seize mille quatre cent quatre-vingt-huit)** ;
- **Lot 2** : CPS de Banyo : **FCFA HTT 339 198 006 (trois cent trente-neuf millions cent quatre-vingt-dix-huit mille six)** ;
- **Lot 3** : CPS de Yokadouma : **FCFA HTT 381 611 502 (trois cent quatre-vingt-un million six cent onze mille cinq cent deux)**.

## 6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiments et Travaux Publics de droit commun camerounais, ayant une expérience avérée dans ce type de travaux.

## 7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget programme 2018-2022 de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale sur la ligne d'imputation budgétaire 2D2205, conformément au programme P112.

## 8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, précisant le montant de :

- **10 784 000 (dix millions sept cent quatre-vingt-quatre mille)** Francs CFA pour le lot 1 ;
- **6 783 000 (six millions sept cent quatre-vingt-trois mille)** Francs CFA pour le lot 2 ;
- **7 632 000 (sept millions six cent trente-deux mille)** Francs CFA pour le lot 3.

Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés, 9<sup>ème</sup> étage porte 903 sis à l'immeuble-siège de la CNPS à la place de l'indépendance, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres sur le site WEB de la CNPS ([www.cnps.cm](http://www.cnps.cm)) et par voie d'affichage.

## 10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés, 9<sup>ème</sup> étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de francs CFA **410 000 (quatre cent dix mille)**, dans le Compte Spécial CNPS n° 1003 3052 0707 0070 00003-93 ouvert dans les livres de la banque UBA.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone).

## 11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés, au plus tard **le 17 décembre 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N° 32/AONO/CNPS/DG/CIPM/18 DU 23 NOVEMBRE 2018**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CENTRES DE PREVOYANCE SOCIALE  
DE DEUXIEME CATEGORIE DE NKAMBE, BANYO ET YOKADOUMA, EN TROIS (03) LOTS  
INDEPENDANTS, EN PROCEDURE D'URGENCE**

**A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou mal présentée conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **17 décembre 2018 à 14 heures 30 mn**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## **14. Critères d'évaluation**

### **➤ Critères éliminatoires**

Les Critères éliminatoires sont les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- Absence d'une pièce administrative à l'ouverture des plis ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (toutefois, le soumissionnaire dispose d'un délai de 48h pour rendre conforme, la pièce non conforme, faute de quoi il sera éliminé);
- Absence de l'attestation de visite de site contresignée par le chef de structure de la localité bénéficiaire de l'ouvrage et le soumissionnaire ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non validation d'au moins 70% des critères de qualification ;
- Absence de réalisation au Cameroun d'un bâtiment d'une valeur au moins de 300 millions au cours des cinq dernières années ;
- Non-respect des normes la RSE :
  - Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télé déclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant de la mise à jour du paiement des cotisations ;
  - Juste rémunération (joindre télé déclaration du dernier mois) ;
  - Respect du principe de la promotion du genre : au moins 20% de genre féminin dans l'effectif (joindre la liste du personnel faisant ressortir le rapport genre) ;
  - Assurance de responsabilité civile couvrant l'exercice en cours (joindre police d'assurance).

### **➤ Critères essentiels de qualification**

N°	CRITERES	EVALUATION
----	----------	------------

		OUI	NON
1	<b>Présentation générale de l'offre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Reliure en spirale ;</li> <li>• Mise en forme du document ;</li> <li>• Ordonnancement des différentes parties du document ;</li> <li>• Intercalaires en couleur</li> </ul>		
2	<b>Références générales de l'entreprise</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Justifier au moins deux (02) prestations d'un montant cumulé au moins égal à FCFA 110 000 000 (cent dix millions) pour les lots 2 et 3 et 160 000 000 (cent soixante millions) pour le lot 1 au cours des trois (03) dernières années.</li> </ul>		
3	<b>Capacité de financement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Justifier d'une capacité de financement au moins égale à FCFA 110 000 000 (cent dix millions) pour les lots 2 et 3 et 160 000 000 (cent soixante millions) pour le lot 1, délivrée par une banque de premier ordre, agréée par le Ministère chargé des Finances.</li> </ul>		
4	<b>Conformité aux normes HQSE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Justifier des équipements de protection individuelle des travailleurs</li> </ul>		
5	<b>Qualification et expérience du personnel clé pour chaque lot</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conducteur des travaux de génie civil :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ingénieur de conception de Génie Civil (Bac +5 au moins ou équivalent) ;</li> <li>- Expérience : au moins dix (10) années ;</li> <li>- Etre inscrit à l'Ordre National des ingénieurs de Génie Civil.</li> </ul> </li> <li>• <b>Chef de chantier n°1 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ingénieur des travaux de génie Civil (Bac + 3 au moins ou équivalent)</li> <li>- Expérience : au moins six (06) années</li> <li>- Etre inscrit à l'Ordre National des ingénieurs de Génie Civil</li> <li>- Attestation de disponibilité</li> </ul> </li> <li>• <b>Chef de chantier n°2 :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ingénieur de génie électrique (Bac + 3 au moins ou équivalent)</li> <li>- Expérience : au moins cinq (05) ans</li> <li>- Attestation de disponibilité</li> </ul> </li> <li>• <b>Chefs d'équipes (04)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 02 Techniciens supérieurs de Génie Civil (Bac + 2 au moins ou équivalent)</li> <li>- 02 Techniciens supérieurs de Génie électrique (Bac + 2 au moins ou équivalent)</li> <li>- Expérience : au moins cinq (05) ans</li> <li>- Attestation de disponibilité</li> </ul> </li> </ul>		
6	<b>Moyens matériels</b> Le soumissionnaire devra justifier de la possession ou la location des matériels suivant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Engins et véhicules de chantier</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Camion benne</li> <li>- Camionnette pick-up</li> <li>- Autre engin ou équipement facilitant l'exécution des travaux</li> </ul> </li> <li>• <b>Matériel de laboratoire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Matériel topographique (niveau, théodolite, station total)</li> <li>- Eprouvette pour prélèvement béton</li> <li>- Autre appareil d'essai</li> </ul> </li> <li>• <b>Matériel de chantier</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Caisse à outils</li> <li>- Bétonnier 600 litres au moins</li> <li>- Compresseurs</li> <li>- Vibreur et aiguille vibrante</li> <li>- Compacteurs manuels</li> <li>- Groupe électrogène</li> </ul> </li> </ul>		
7	<b>Les preuves d'acceptation des conditions du Marché</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Attestation de visite du site signé par le chef de la structure bénéficiaire des</li> </ul>		

	travaux et le soumissionnaire ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• CCAP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé »</li> <li>• CCTP paraphé sur chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page suivi de la mention « lu et approuvé »</li> </ul>		
8	<b>Planning et Délai</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Planning détaillé concernant l'exécution des travaux correspondant au délai;</li> <li>• Délai ≤ 08 mois.</li> </ul>		
9	<b>Méthodologie et organisation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Note technique détaillée concernant l'organisation des travaux ;</li> <li>• Approche organisationnelle des équipes du travail ;</li> <li>• L'emploi de la main d'œuvre locale ;</li> <li>• L'origine des matériaux locaux ;</li> <li>• L'origine des matériaux importés ;</li> <li>• Protection environnement / Sécurité des ouvriers ;</li> <li>• Le schéma organisationnel du plan d'assurance qualité ;</li> <li>• Les fournisseurs éventuels.</li> </ul>		

### 15. Attribution

Le Marché sera attribué au candidat ayant :

- présenté l'offre administrative conforme ;
- validé au moins 70% des critères essentiels d'évaluation ;
- présenté l'offre financière évaluée la moins disante.

### 16. Nombre maximum de lots

Un soumissionnaire peut être attributaire de trois lots à condition de présenter trois équipes distinctes.

### 17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 18. Visite des sites

Pour mémoire

### 19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés, 9<sup>ème</sup> étage, porte 903 sis au de l'immeuble CNPS.

Copie :

- PCA/CNPS
- P/CIPM ;
- DAG (SM)
- Affichage.

Yaoundé, le 23 novembre 2018

(é) Noël Alain Olivier MEKULU MVONDO AKAME